

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jade Bérubé Pappas

<https://www.cadre21.org/membres/034f5468fb4f88f1e9b30191>

Date d'obtention : 2023-11-27 16:50:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement ce serait d'accueillir et d'écouter la personne qui vient se confier ou me parler d'une situation. Ensuite, ce serait d'évaluer la situation en déclenchant le protocole sexto, c'est à dire de remplir la grille d'évaluation avec la ou les personnes concernées afin d'avoir le plus d'informations possible. Cela me permettra d'avoir un meilleur portrait de la situation. En terminant, je rencontrerais les autres personnes impliqués afin de corroborer leur version des faits. De plus, j'ajouterais qu'idéalement ce serait de faire cela dans les meilleurs délais possible afin de minimiser l'étendue et les dégâts envers la victime.

Et s'il s'agit d'un cas malveillant, j'informerais la policière de mon école.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que chaque situations peut être très différentes et prendre des chemins complètement à l'opposé si les jeunes collaborent ou non. Je retiens que parfois on est pas nécessaire devant un cas de pornographie juvénile, si les photos en question ne contiennent pas de nudité. En fait, peut importe la situation c'est important d'aller jusqu'au bout du protocole afin de rassurer la victime. Je pense que si les étapes sont suivis correctement, le dénouement de l'histoire peut être positif dans les circonstance.

Je retiens que les parents peuvent parfois être inquiet et se sentir démunie face à l'ère des réseaux sociaux, que parfois il faut bien les rediriger si l'intervention ne peut être pratiquer à l'école.

Aussi, il est ultra important de ne jamais regarder les images ou confisquer un appareil téléphonique.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je pense que toutes les étapes sont délicate en soit. Mais que suite à cette formation je me sens beaucoup plus outillée pour les appliquer. Pour ma part, nous avons une policière éducatrice dans l'école à temps plein, alors de l'informer de la situation est primordiale et rassurant de savoir qu'elle peut m'apporter du support au besoin. Aussi, de faire un signalement à la dpj est toujours délicat mais nécessaire dans un cas malveillant par exemple. Éviter les médias et ne jamais répondre à leur questions est une étape facile pour moi parce ce que je pense que c'est la moindre des choses de ne pas impliquer plus de personnes qu'il y a déjà. Pour ce qui est d'informer les parents, cela serait plus difficile pour moi personnellement.